

à toute aide que le gouvernement fédéral pourrait leur apporter, ce qui ne manquerait pas de les encourager. Lorsque le ministre prendra la parole pour répondre aux questions qui lui ont été posées, il voudra peut-être nous donner une idée de l'importance de l'aide que le gouvernement fédéral compte apporter au nouveau programme de gestion des ressources en eau, vu l'abandon de l'ancien programme de conservation. Toute aide de ce genre profiterait à un très grand nombre de personnes, non seulement dans le Sud-Ouest de l'Ontario, mais aussi dans les autres provinces qui accueilleraient bien un programme semblable, qui a été couronné de succès.

M. Mather: Monsieur le président, en participant à ce débat, tout particulièrement au sujet de l'article 3 qui porte sur les mesures visant la création du nouveau ministère, je voudrais dire que c'est le ministre des Pêches et des Forêts, qui vient de la même province polluée que moi, qui sera, sauf erreur, le nouveau ministre de l'Environnement.

Les formes de pollution et de dégradation de l'environnement sont nombreuses, nous le savons tous, mais je voudrais maintenant consacrer la plus grande partie du peu que j'ai à dire à l'un des aspects de la pollution dont on ne tient pas beaucoup compte, ou qu'on minimise—il s'agit de la pollution acoustique. J'espère attirer l'attention sur ces aspects spéciaux de dégradation de l'environnement qu'on trouve surtout en Colombie-Britannique. Notre environnement en Colombie-Britannique est menacé par la pollution de l'air et de la mer du fait de l'essai nucléaire sous-marin que doivent faire les États-Unis aux îles Aléoutiennes, et qui a été approuvé, tant et si bien qu'on a même affecté des fonds à cette explosion. Nous nous rappelons tous ce qui s'est passé, il y a un ou deux ans, à l'occasion d'un essai bien moins important. Nous pouvons très bien comprendre que la population de la Colombie-Britannique sera aux cent coups devant la menace du nouvel essai qui se prépare dans cette région et qui aura encore plus d'envergure que celui que nous avons connu et auquel nous avons survécu. Il n'est pas impossible que nous connaissions un raz de marée par suite de l'explosion projetée dans les îles Aléoutiennes. Elle aura lieu dans un secteur sujet aux tremblements de terre comme nous le savons et il y a quelques années à l'occasion d'un de ces séismes, certains centres de la Colombie-Britannique comme Port Alberni ont été assaillis par de très hautes vagues qui ont causé des dommages.

Je veux insister auprès du ministre pour qu'il fasse tout en son pouvoir pour obtenir que son gouvernement demande aux États-Unis de retarder ou de contremander cet essai jusqu'à ce que les négociations engagées entre les États-Unis et l'Union soviétique en arrivent à un stade de modération telle que les deux pays arrivent à s'entendre pour abandonner ce genre d'essai nucléaire souterrain. Voilà un aspect du problème de l'environnement qui intéresse les Canadiens de la Colombie-Britannique.

Deuxièmement, j'insiste auprès du ministre pour qu'il fasse tout en son pouvoir pour amener le gouvernement à éviter le transport par pétroliers au profit d'entreprises privées américaines et le long des côtes de la Colombie-Britannique, de quantités importantes de pétrole destinées à l'Alaska, car les fuites possibles de carburant constituent, comme nous le savons tous, une menace pour certaines de nos plus belles régions côtières. J'ai soulevé

[M. Howe.]

ce point l'autre jour durant la période des questions et le ministre m'a répondu qu'il relevait de la compétence du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je saisis à nouveau l'occasion pour demander instamment au ministre qu'il déploie ses bons offices auprès du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures en vue d'activer l'adoption de mesures propres à prévenir cette menace de pollution.

Troisièmement, je voudrais évoquer brièvement une question qui touche un certain nombre d'habitants de la Colombie-Britannique. Cette province compte deux millions et demi d'habitants dont la moitié habitent dans un rayon de quelques milles, sur une superficie égale à 0,5 p. 100 de la superficie totale. Un bon nombre demeurent dans mon comté ou aux alentours. Ils sont menacés par une autre forme de pollution, celle qu'occasionnent les wagons et les trains qui transportent du charbon des États-Unis et qui traversent les points d'embarquement de White Rock, Crescent Beach et d'Ocean Park. Ces terres sont situées dans les plus belles zones récréatives et résidentielles du rivage. Je prie instamment le ministre de prendre toutes les mesures possibles, dans son nouveau poste, pour corriger cette situation.

Cela dit, je voudrais parler maintenant d'une forme de pollution à laquelle je suis particulièrement sensible, ayant fait inscrire au *Feuilleton* un bill portant sur la pollution par le bruit ou le son. Avant de le faire, cependant, je souhaite au ministre tout le succès possible dans ce qu'il entreprendra en qualité de ministre de l'Environnement. Je sais que tous les projets dont il a parlé sont excellents, et il aura certainement l'appui, non seulement de son parti, mais aussi celui de la population de Colombie-Britannique.

À part l'air, les terres et les eaux, la quatrième forme de pollution est la pollution acoustique, ou la pollution par le bruit. À mon avis, ce genre de pollution devrait être étudié par un comité permanent de la Chambre qui s'occupe de tous les aspects de la pollution. Il est plus que temps que nous admettions que cette pollution acoustique met en danger la santé des individus et des localités. En exhortant la Chambre à reconnaître ce type de pollution comme partie intégrante du problème de l'environnement que cette loi se propose de régler, je voudrais citer très brièvement quelques articles traitant du sujet. Je cite un extrait de l'*Ottawa Citizen* sur une réunion à Boston:

Lentement, à la dérobée, le bruit détruit la santé de centaines de milliers de Nord-Américains et écourte la vie de milliers d'entre eux.

Voilà ce qu'on n'a cessé d'entendre au cours des premiers jours d'une réunion sur la pollution acoustique lors de l'assemblée annuelle de l'Association américaine pour l'avancement des sciences à Boston.

• (5.00 p.m.)

Il n'y a pas grand-chose de nouveau dans les terribles témoignages médicaux, mais c'est la première fois qu'on les rassemble de cette façon, dans une discussion réunissant les scientifiques du Canada, d'Australie, d'Allemagne, d'Argentine et de l'URSS...

... le bruit est nocif... pour à peu près toutes les fonctions organiques qu'on peut nommer, sans compter l'ouïe dont les scientifiques ne parlent même plus parce que ce problème a reçu beaucoup de publicité.

Le bruit vous fait du tort, disent les documents présentés, parce que le corps humain montre très peu d'inclination à s'adapter aux bruits répétés comme celui des klaxons dans la rue la nuit.